

LES LOGIQUES

LOGIQUE 1 : LA CONNAISSANCE CONSISTE EN UN GROUPE ENTIER OU EN UNE SUBDIVISION D'UN GROUPE DE DONNÉES, OU EN SPÉCULATIONS OU EN CONCLUSIONS SUR DES DONNÉES, OU EN MÉTHODES VISANT À OBTENIR DES DONNÉES.

LOGIQUE 2 : UN GROUPE DE CONNAISSANCES EST UN GROUPE DE DONNÉES ORDONNÉES OU NON, OU CONSISTE EN MÉTHODES VISANT À OBTENIR DES DONNÉES.

LOGIQUE 3 : TOUTE CONNAISSANCE QUI PEUT ÊTRE PERÇUE, MESURÉE OU VÉCUE PAR UNE ENTITÉ QUELCONQUE EST CAPABLE D'INFLUENCER CETTE ENTITÉ.

CORROLLAIRE - LA CONNAISSANCE QUI NE PEUT ÊTRE PERÇUE, MESURÉE OU VÉCUE PAR UNE ENTITÉ QUELCONQUE OU UN TYPE D'ENTITÉ NE PEUT INFLUENCER CETTE ENTITÉ OU CE TYPE D'ENTITÉ.

LOGIQUE 4 : UNE DONNÉE EST UN FAC-SIMILÉ D'ÉTATS D'ÊTRE, D'ÉTATS DE NON-ÊTRE, D'ACTIONS OU D'INACTIIONS, DE CONCLUSIONS OU DE SUPPOSITIONS, DANS L'UNIVERS PHYSIQUE OU TOUT AUTRE UNIVERS.

LOGIQUE 5 : UNE DÉFINITION DES TERMES EST NÉCESSAIRE À L'ALIGNEMENT, À L'ÉNONCIATION ET À LA RÉOLUTION DE SUPPOSITIONS, D'OBSERVATIONS, DE PROBLÈMES ET DE SOLUTIONS, AINSI QU'À LEUR COMMUNICATION.

DÉFINITION - DÉFINITION DESCRIPTIVE: CELLE QUI CLASSE PAR CARACTÉRISTIQUES, EN DÉCRIVANT DES ÉTATS D'ÊTRE EXISTANTS.

DÉFINITION - DÉFINITION DIFFÉRENCIATIVE: CELLE QUI COMPARE DES DISSIMILITUDES À DES ÉTATS D'ÊTRE OU DE NON-ÊTRE EXISTANTS.

DÉFINITION - DÉFINITION ASSOCIATIVE: CELLE QUI ÉTABLIT DES RESSEMBLANCES ENTRE DES ÉTATS D'ÊTRE OU DE NON-ÊTRE EXISTANTS.

DÉFINITION - DÉFINITION ACTIVE: CELLE QUI DÉTERMINE LA CAUSE ET LE CHANGEMENT POTENTIEL D'UN ÉTAT D'ÊTRE EN VERTU DE SON EXISTENCE, INEXISTENCE, ACTION, INACTION, BUT OU ABSENCE DE BUT.

LOGIQUE 6 : LES ABSOLUS SONT IMPOSSIBLES À ATTEINDRE.

LOGIQUE 7 : DES ÉCHELLES DE GRADIENTS* SONT NÉCESSAIRES À L'ÉVALUATION DE PROBLÈMES ET DE LEURS DONNÉES.

C'est l'outil de la logique-à-une-infinité-de-valeurs: les absolus sont impossibles à atteindre. Des termes comme bon et mauvais, vivant et mort, juste et faux, ne sont utilisés qu'en relation avec des échelles de gradients. Sur l'échelle juste/faux, tout ce qui se trouve au-dessus de zéro ou du centre serait de plus en plus juste et se rapprocherait d'un juste infini, tandis que tout ce qui est sous le centre serait de plus en plus faux et se rapprocherait d'un faux infini. Tout ce qui aide à la survie de ce qui survit est considéré comme juste pour ce qui survit. Tout ce qui restreint la survie, du point de vue de ce qui survit, peut être considéré comme faux pour ce qui survit. Plus une chose aide à la survie, plus elle peut être considérée comme juste pour ce qui survit; plus une chose ou une action restreint la survie, plus elle est fautive du point de vue de ce qui cherche à survivre.

COROLLAIRE - TOUTE DONNÉE N'A QU'UNE VÉRITÉ RELATIVE.

COROLLAIRE - LA VÉRITÉ EST RELATIVE AUX ENVIRONNEMENTS, À L'EXPÉRIENCE ET À LA VÉRITÉ.

LOGIQUE 8 : UNE DONNÉE NE PEUT ÊTRE ÉVALUÉE QUE PAR RAPPORT À UNE DONNÉE DE GRANDEUR COMPARABLE.

LOGIQUE 9 : UNE DONNÉE VAUT DANS LA MESURE OÙ ON L'A ÉVALUÉE.

LOGIQUE 10 : LA VALEUR D'UNE DONNÉE EST DÉTERMINÉE PAR LE DEGRÉ D'ALIGNEMENT (DE RELATION) QU'ELLE APPORTE À D'AUTRES DONNÉES.

LOGIQUE 11 : LA VALEUR D'UNE DONNÉE OU D'UN CHAMP DE DONNÉES PEUT ÊTRE DÉTERMINÉE PAR LE DEGRÉ D'AIDE OU DE RESTRICTION QU'ELLES APPORTENT À LA SURVIE.

LOGIQUE 12 : LA VALEUR D'UNE DONNÉE OU D'UN CHAMP DE DONNÉES EST MODIFIÉE PAR LE POINT DE VUE DE L'OBSERVATEUR.

LOGIQUE 13 : ON RÉSOUT LES PROBLÈMES EN LES COMPARTIMENTANT EN SECTIONS DE GRANDEUR ET DE DONNÉES SIMILAIRES, EN LES COMPARANT À DES DONNÉES DÉJÀ CONNUES OU PARTIELLEMENT CONNUES, ET EN RÉSOUDANT CHAQUE SECTION. ON PEUT RÉSOUDRE LES DONNÉES QUE L'ON NE PEUT CONNAÎTRE IMMÉDIATEMENT EN S'ADRESSANT À CE QUI EST CONNU ET EN UTILISANT LA SOLUTION POUR RÉSOUDRE LE RESTE.

LOGIQUE 14 : LES FACTEURS QUI SONT INTRODITS DANS UN PROBLÈME OU DANS UNE SOLUTION ET QUI NE DÉRIVENT PAS D'UNE LOI NATURELLE MAIS UNIQUEMENT D'UNE DIRECTIVE AUTORITAIRE, INTRODUISENT UNE ABERRATION DANS CE PROBLÈME OU CETTE SOLUTION.

LOGIQUE 15 : L'INTRODUCTION D'UN ARBITRAIRE DANS UN PROBLÈME OU DANS UNE SOLUTION EST UNE INVITATION À INTRODUIRE

D'AUTRES ARBITRAIRES DANS LES PROBLÈMES ET LES SOLUTIONS.

LOGIQUE 16 : UN POSTULAT* ABSTRAIT DOIT ÊTRE COMPARÉ À L'UNIVERS AUQUEL IL S'APPLIQUE ET PLACÉ DANS LA CATÉGORIE DES CHOSES QUI PEUVENT ÊTRE PERÇUES, MESURÉES OU VÉCUES DANS CET UNIVERS, AVANT DE POUVOIR ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UTILISABLE.

LOGIQUE 17 : LES DOMAINES DONT LES DONNÉES DÉPENDENT LE PLUS D'OPINIONS DOGMATIQUES CONTIENNENT LE MOINS DE LOIS NATURELLES CONNUES.

LOGIQUE 18 : UN POSTULAT A DE LA VALEUR DANS LA MESURE OÙ IL EST UTILISABLE.

LOGIQUE 19 : L'EFFICACITÉ D'UN POSTULAT EST FONCTION DE LA MESURE DANS LAQUELLE IL EXPLIQUE DES PHÉNOMÈNES EXISTANTS DÉJÀ CONNUS, DE LA MESURE DANS LAQUELLE IL PRÉDIT L'EXISTENCE DE NOUVEAUX PHÉNOMÈNES QUI S'AVÈRENT ENSUITE RÉELS, ET DE LA MESURE DANS LAQUELLE IL NE FAIT PAS APPEL À DES PHÉNOMÈNES EN FAIT INEXISTANTS POUR SE JUSTIFIER.

LOGIQUE 20 : ON PEUT CONSIDÉRER QU'UNE SCIENCE EST UN VASTE GROUPE DE DONNÉES ORDONNÉES DONT L'APPLICATION EST SIMILAIRE ET QUI ONT ÉTÉ DÉDUITES OU INDUITES À PARTIR DE POSTULATS FONDAMENTAUX.

LOGIQUE 21 : LES MATHÉMATIQUES SONT LES MÉTHODES QUI PERMETTENT DE POSTULER OU DE RÉSOUDRE DES DONNÉES RÉELLES OU ABSTRAITES DANS UN UNIVERS QUELCONQUE, ET D'INTÉGRER, PAR LA SYMBOLISATION DE DONNÉES, DES POSTULATS ET DES SOLUTIONS.

LOGIQUE 22 : LE MENTAL HUMAIN* A POUR RÔLE D'OBSERVER, DE POSTULER, DE CRÉER ET D'EMMAGASINER LA CONNAISSANCE.

LOGIQUE 23 : LE MENTAL HUMAIN EST LE SERVO-MÉCANISME DE TOUTES MATHÉMATIQUES DÉVELOPPÉES OU EMPLOYÉES PAR LE MENTAL HUMAIN.

POSTULAT - LE MENTAL HUMAIN ET LES INVENTIONS DU MENTAL HUMAIN SONT CAPABLES DE RÉSOUDRE TOUS LES PROBLÈMES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PERÇUS, MESURÉS OU VÉCUS.

COROLLAIRE - LE MENTAL HUMAIN EST CAPABLE DE RÉSOUDRE LE PROBLÈME DU MENTAL HUMAIN.

La limite des solutions de cette science se situe entre le POURQUOI la vie survit et le COMMENT la vie survit. Il est possible de résoudre le COMMENT sans résoudre le POURQUOI.

*Le mental humain comprend, par définition, l'unité de conscience de l'organisme vivant, l'observateur, l'ordinateur des données, l'esprit, le magasin mnémonique, la force vitale et le motivateur individuel de chaque organisme vivant. C'est une entité distincte du cerveau, lequel peut être considéré comme étant activé par le mental.

LOGIQUE 24 : LA RÉOLUTION DES ÉTUDES PHILOSOPHIQUES, SCIENTIFIQUES ET HUMAINES (comme l'économie, la politique, la sociologie, la médecine, la criminologie, etc.) DÉPEND D'ABORD DE LA RÉOLUTION DES PROBLÈMES DU MENTAL HUMAIN.

NOTE: On peut considérer que le premier pas vers la résolution des activités générales de l'homme est la résolution des activités du mental lui-même. C'est pourquoi les logiques s'arrêtent ici pour laisser place aux axiomes concernant le mental humain, lesquels axiomes se sont avérés être des vérités relatives, à la suite des découvertes de tout nouveaux phénomènes. Les axiomes qui font suite à la logique 24 s'appliquent tout autant aux diverses « ...ologies » qu'à la « désaberration » ou au perfectionnement de l'activité du mental. N'allez pas croire que les axiomes suivants visent à la création de quelque chose d'aussi limité qu'une thérapie ne s'intéressant qu'à la résolution de l'aberration humaine et des maladies psychosomatiques. Ces axiomes sont capables de les résoudre ainsi que la preuve en a été faite; mais une telle étroitesse d'application témoignerait d'une étroitesse de vue extrême.